

## DOCUMENT 3

### Indemnisation des victimes : ça patine !

par

*Alexandre Balario*

*Golias , 26 mai 2022*

Alors que la Commission Reconnaissance et Réparation (CRR), qui s'adresse aux victimes de religieux, a commencé à travailler, l'Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation (Inirr), mise en place en novembre 2021 par l'épiscopat pour répondre aux demandes des victimes de prêtres, peine encore à se constituer et à traiter les demandes qui lui parviennent.

Sa présidente, Marie Derain de Vaucresson, doit faire « **un point d'étape** » le 1er juin sur l'avancement de ses travaux. Début avril, elle avait fait état de « difficultés à recruter » un secrétaire général permanent, des spécialistes de l'écoute de victimes et les experts bénévoles chargés d'arrêter les modalités de la reconnaissance et de la réparation.

Elle-même doit concilier la présidence de l'Inirr et sa vie professionnelle au ministère de la Justice. Contrairement à

la CRR, elle n'a pas encore présenté le cadre des réparations financières qu'elle accordera.

*Tout ceci ressemble étrangement à un manque de volonté de la part de l'institution.*

**Alexandre Ballario** - Pour aller plus loin : [722. Golias Hebdo n° 722 \(Fichier pdf\)](#)

